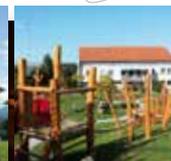




l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°108
Mars
2016



Carrosserie de la Patinoire ^{Sàrl}

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

026/477-32-16

Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design



Chavallaz Christian

Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

info@chcelectricite.ch

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

EP: AMADEUS

ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

TV, HiFi, Multimédia, Professional Electronics



Avry-Bourg 19/15
1754 Avry-sur-Matran

Tél. 026 470 24 20
Fax 026 470 24 28

avry@amadeus-ag.ch
www.amadeus-ag.ch

Vers le site



PHILIPS

SONY
make.believe

LOEWE.



Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :
mercredi 13 avril 2016 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :



1. Procès verbal de l'Assemblée communale du 16 décembre 2015
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.)
2. Comptes 2015
 - 2.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Approbation des comptes

Le résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch.
3. Nomination d'un organe de révision
4. Investissement et financement : Réfection Rte du Marchet – crédit complémentaire
5. Investissement et financement : Participation démolition ferme du Clédard
6. Investissement et financement : Aménagement Administration communale rez-de-chaussée
7. Approbation de la dissolution du Service Social de Sarine-Ouest au 31 décembre 2016
8. Approbation des nouveaux statuts de ARCOS pour la création de la nouvelle association intercommunale au 1^{er} janvier 2017
9. Divers

Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal

Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

- Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.
- Veuillez m'envoyer le **compte 2015** détaillé.
- Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:

ou par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:

Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz



■ 3. Nomination d'un organe de révision

La loi sur les Communes prévoit la nomination d'un organe de révision externe pour vérifier les comptes annuels des Communes ainsi que leur conformité aux principes de comptabilité publique fixée par le Conseil d'Etat. Cet organe de révision est désigné par l'Assemblée communale.

Selon l'art 97, al.1 lettre c Lco, la Commission financière doit émettre, à l'intention de l'Assemblée communale une proposition de désignation de l'organe de révision. Dès lors, la Commission vous soumettra une proposition de nomination d'un organe de révision lors de la prochaine Assemblée communale.

■ 4. Investissement et financement : Réfection Rte du Marchet – crédit complémentaire

Les 11 décembre 2013 et 7 mai 2014, l'Assemblée communale validait les financements nécessaires pour les investissements du projet englobant : l'amélioration du réseau d'eau potable, l'assainissement des conduites d'eaux usées et la réfection de la route du Marchet ainsi que l'aménagement du chemin traversant EST reliant la Route du Marchet à la Route Cantonale.

Le chantier a démarré en septembre dernier et après ces quelques mois de travaux, collecteurs d'eaux usées et réseau d'eau potable sont désormais remis à neuf et trouvent leur place sous une route entièrement rénovée. Ces améliorations, depuis longtemps attendues, sont mises en valeur par la création d'un trottoir biaisé qui apporte, de par sa séparation physique à la chaussée, la sécurité nécessaire aux usagers de mobilité douce. Le chantier a même connu une anecdote originale car grâce au travail appliqué des ouvriers, les haies de quelques riverains ont pu être sauvées.

Aujourd'hui, le chantier touche à sa fin, ne reste plus que la couche finale de l'enrobé pour que la Route du Marchet « nouvelle version » et son chemin EST soient complètement achevés.

Les chiffres

Les montants attribués par l'Assemblée à ce projet d'améliorations se montent à CHF 450'000.00 pour la création du chemin EST, la réfection partielle de la



route, les conduites d'eaux usées et l'adduction d'eau potable (11 décembre 2013). A cela se sont ajoutés CHF 80'000.00 de conduite d'eau potable (7 mai 2014), soit un total disponible de CHF 530'000.00. En cours de réalisation, les compléments suivants ont été intégrés aux travaux afin de bénéficier des prix unitaires du projet ainsi que de la présence des machines :

- Fouille et réfection globale du coffre et de l'enrobé (fondations et couche de bitume en mauvais état) pour l'aile EST de la route du Marchet (depuis le chemin EST jusqu'à l'Impasse du Rosset)
- Fouille, pose d'une nouvelle conduite d'eau potable et d'une borne hydrante, pose des conduites pour une mise en séparatif, réfection de la route (couche de bitume) qui montrait des signes avancés de détérioration et renforcement du coffre (fondation par endroit en mauvais état) pour le tronçon complémentaire de l'aile OUEST de la Route du Marchet (depuis la Carrosserie Repond jusqu'au giratoire carré).

Ces travaux supplémentaires nécessitent un investissement complémentaire de CHF 220'000.00. Le Conseil communal vous propose d'accepter une demande de crédit complémentaire de CHF 220'000.00 qui sera financé par les liquidités communales.





■ 5. Investissement et financement : Participation démolition ferme du Clédard

Le monde évolue sans cesse, ce qui nous oblige à nous adapter. Le crédit d'investissement qui est demandé pour la démolition de la ferme sise sur le lieu-dit du Clédard est un signe visible de cette évolution. Cette ferme qui a abrité des générations d'agriculteurs va faire place à des immeubles résidentiels qui hébergeront des générations de familles. Ces bâtiments ne sont plus adaptés à une exploitation agricole moderne. Par contre, l'endroit permettra de créer un cadre de vie de grande qualité afin que les enfants, leurs parents et leurs grands-parents puissent bénéficier d'espaces d'échange intergénérationnel ainsi qu'une palette de services de proximité répondant au concept « Vivre avec services ».

Ainsi, selon l'information obtenue auprès de M. Louis Mettraux, ancien occupant du lieu, la première construction daterait du XIX^{ème} siècle. Une tuile trouvée sur le site serait même datée de 1625.

La mise à l'enquête pour la démolition s'est terminée sans susciter d'opposition spécifique. Ainsi, la démolition pourra être programmée dès la réception du permis de démolir et dans cette perspective, les travaux seraient planifiés durant les vacances d'été.

L'entreprise de démolition coordonnera les éventuelles demandes de récupération de matériaux de déconstruc-

tion. Le nom de l'entreprise sera publié sur le site internet de la commune lorsque les travaux seront adjugés. Le coût de la démolition se monte à CHF 205'000.00. Ce montant, même si la ferme se situe pour la plus grande partie sur le terrain communal, est réparti selon les proportions qui ont été adoptées pour d'autres coûts communs au site, à savoir 13/19 à charge de ANURA SA, le promoteur de la partie résidentielle, et 6/19 à charge de la Commune.

Pour cette raison le Conseil communal présente à l'Assemblée communale une demande de crédit d'investissement de CHF 65'000.00.

Le Conseil communal vous prie d'accepter cette demande qui sera financée par les liquidités.

■ 6. Investissement et financement : Aménagement Administration communale rez-de-chaussée

La population de notre village augmente, induisant un accroissement de travail administratif pour notre personnel communal. Depuis quelques années, votre Conseil communal cherche des solutions afin d'optimiser la surface à disposition de l'administration.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous informer que notre travail a trouvé son aboutissement par un remodelage de la surface et ainsi la création de bureaux mieux adaptés aux exigences et contraintes d'une administration fonctionnelle.

Actuellement, six personnes travaillent sur ce site et contribuent à la bonne marche des affaires communales. Par ailleurs, les besoins en terme de lieux de réunions et de rencontres deviennent de plus en plus élevés dans le cadre des diverses activités qui constituent la vie d'une commune.

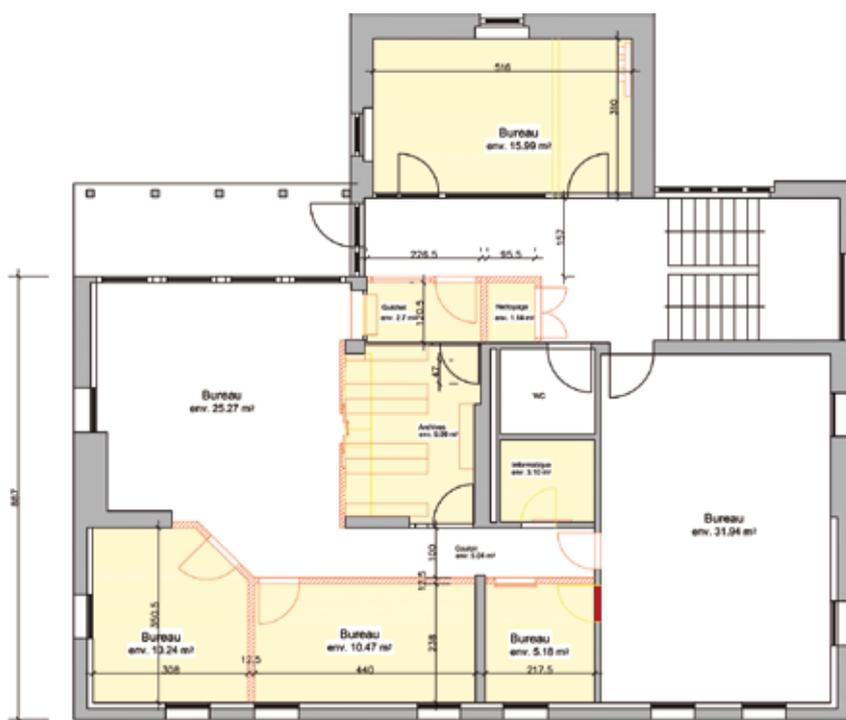
Le projet qui vous est, aujourd'hui, proposé a été longuement réfléchi et discuté avec les personnes intéressées et l'appui d'un professionnel de l'architecture. Sans toucher à l'aspect extérieur du bâtiment, nous pouvons créer quatre bureaux indépendants, une réception, un sas pour les visites, un local d'archivage, une petite salle de réunion ainsi qu'un local technique et de rangement. Cet aménagement permettra à chaque collaboratrice et collaborateur d'évoluer dans un environnement de travail confortable, optimal et plus convivial.



L'investissement total est de CHF 95'000.00 et sera financé par les liquidités communales.
Le Conseil communal vous demande de soutenir ce projet qui permettra une amélioration du service à la population et du bien-être des collaboratrices et collaborateurs de notre commune.

de regrouper les deux structures que sont le Service des Curatelles et le Service Social. Celle-ci se nommera **Association Régionale à buts multiples des Communes Ouest Sarinoises** (en abrégé, **ARCOS**). Le projet de cette nouvelle Association a été possible grâce à l'acceptation quasi unanime des délégués, ainsi

que des Conseils communaux qu'ils représentent. Seule la commune de Matran a préféré renoncer au projet, en raison de sa bonne collaboration avec le Service des Curatelles de Villars-sur-Glâne. En effet, une condition impérative pour optimiser l'efficacité de cette nouvelle Association, était de participer aux deux structures. La création de ARCOS au 1^{er} janvier 2017, et la dissolution du SSSO au 31.12.2016 sont donc soumis à l'approbation des assemblées communales des comptes ce printemps 2016. Comme son nom l'indique, ARCOS permettra également à d'autres structures de nos communes, à but social, de rejoindre l'association. Les deux comités directeurs ont apprécié le soutien des délé-



■ 7. Approbation de la dissolution du Service Social de Sarine-Ouest au 31 décembre 2016

■ 8. Approbation des nouveaux statuts de ARCOS pour la création de la nouvelle association intercommunale au 1^{er} janvier 2017

Au cours du 2^{ème} semestre 2015, les deux comités directeurs du SOC et du SSSO ont débuté un travail de rédaction de statuts pour la nouvelle Association afin

gués pour leur collaboration positive à ce projet, et les en remercie.



Pour votre commune,
épousez une solution durable !

Le progiciel communal qui assure
l'ensemble de la gestion administrative de
votre commune.

Les concepteurs du Groupe T2i
connaissent vos besoins, ils sont romands
comme vous et ça change tout !



www.groupe-t2i.com



Vitrierie - Glaserei
RÉPARATION - MIROIR

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

HB Harmonie Beauté

Esthétique **féminin**
Soins du visage
& du corps

Rue du Marchet 5a
Neyruz - 076 451 27 82

bon cadeau chf. 50.-

Non cumulable, valable sur un soin EOSONIC ou VITA SKIN

Rideaux - Parquets - Décoration
Projets - Revêtements de sols

Route du Centre 6 - Case postale 59 - 1772 Grolley
Tél. 026 / 466 26 65 - Fax 026 / 466 27 62
info@creation-interieur.ch - www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR
BERNARD GAILLARD

Atelier de Bijouterie artisanale

Caroline Jaccard Krejci

15, Route du Marchet - 1740 Neyruz
077 458 50 80

www.tulipesenjanvier.com

tulipes
en janvier info@tulipesenjanvier.com

CARROSSERIE
METTRAUX SA

Rte de Fribourg 13
1740 Neyruz



026 477 30 00

www.carrosseriemettraux.ch

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES
NYPHÉA

Theres Dobos



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ©
Fleurs de Bach
Body Detox ©

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05



Extraits des comptes et commentaires

N'ayons pas peur des mots, le résultat du compte de fonctionnement 2015 doit être qualifié d'excellent. Cela est dû avant tout à une augmentation significative des recettes fiscales ainsi qu'à une bonne gestion des dépenses dans la majorité des centres de charges. Pour les impôts irréguliers, nous avons un supplément de recettes de CHF 340'000 par rapport au budget et un supplément de CHF 190'000 pour les impôts sur les personnes morales, montant essentiellement dû à un rattrapage de l'année 2013, mais ces résultats doivent être considérés comme exceptionnels. De plus, les impôts sur les personnes physiques dépassent aussi pour un montant d'environ CHF 450'000 le chiffre du budget, là encore ce montant concernait des années antérieures.

Cet excellent résultat nous a permis d'effectuer des amortissements supplémentaires pour plus de

CHF 900'000 ainsi que la création d'une réserve de CHF 220'000 qui nous permettra de couvrir le financement des suppléments de travaux qui ont été faits à la route du Marchet. Le compte de fonctionnement termine ainsi avec un bénéfice de CHF 17'555.26.

Le compte des investissements présente un excédent de charges d'un peu plus de CHF 1'350'000. Les montants principaux concernent le dicastère « Transports et communications » pour CHF 860'000 ainsi le montant de CHF 400'000 versé à la société Neyergie SA pour l'exploitation du chauffage à distance.

Nous comptons sur votre présence nombreuse à notre prochaine assemblée pour découvrir plus en détail ces très bons comptes 2015.

Récapitulation comptes de fonctionnement

	Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1'169'892.53	709'480.90	1'227'370.00	747'800.00	1'148'210.56	743'759.35
1 Ordre public	101'316.58	54'245.15	153'370.00	50'400.00	147'324.35	55'702.95
2 Enseignement et formation	2'941'718.77	92'656.30	3'088'180.00	93'620.00	3'061'539.83	102'046.75
3 Culte, culture et loisirs	264'120.35	114'460.45	380'130.00	128'310.00	346'625.46	125'089.30
4 Santé	790'560.15	17'544.70	838'120.00	28'000.00	892'877.10	19'492.65
5 Affaires sociales	1'185'204.10	26'982.90	1'366'500.00	34'150.00	1'331'837.23	29'656.80
6 Transports et communications	375'062.62	56'677.00	434'945.00	42'380.00	462'549.25	68'974.10
7 Protection + Am. Environnement	1'242'296.64	762'924.85	1'431'300.00	738'250.00	1'544'063.14	899'606.80
8 Economie	12'351.35	123.40	13'790.00	1'200.00	13'755.30	150.00
9 Finances et impôts	1'590'713.19	7'877'332.20	568'300.00	7'604'920.00	1'752'071.32	8'673'930.10
Totalisation	9'673'236.28	9'712'427.85	9'502'005.00	9'469'030.00	10'700'853.54	10'718'408.80
Résultat	39'191.57			32'975.00	17'555.26	

Récapitulation comptes des investissements

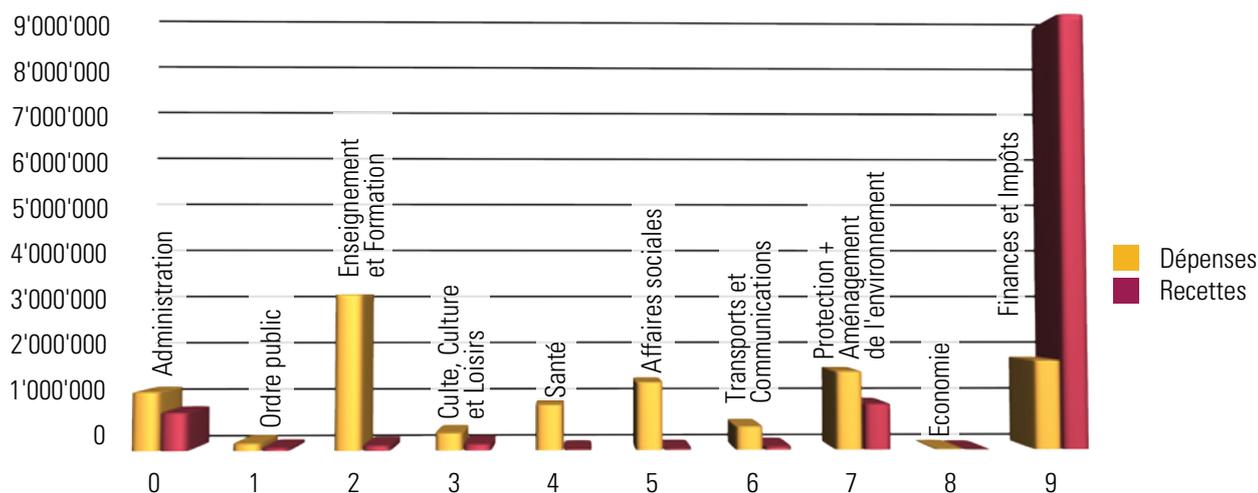
	Comptes 2014		Budget 2015		Comptes 2015	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 Ordre public	0.00	0.00	180'000.00	0.00	28'317.65	0.00
2 Enseignement et formation	0.00	0.00	280'000.00	0.00	0.00	0.00
3 Culte, culture et loisirs	0.00	0.00	230'000.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Transports et communications	52'749.00	0.00	805'000.00	0.00	861'297.58	2'965.40
7 Protection + Am. Environnement	208'410.10	25'969.30	2'730'000.00	36'000.00	115'033.95	55'423.95
8 Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	186'200.00	0.00	2'664'000.00	0.00	405'074.05	0.00
Totalisation	447'359.10	25'969.30	6'889'000.00	36'000.00	1'409'723.23	58'389.35
Résultat		421'389.80		6'853'000.00		1'351'333.88



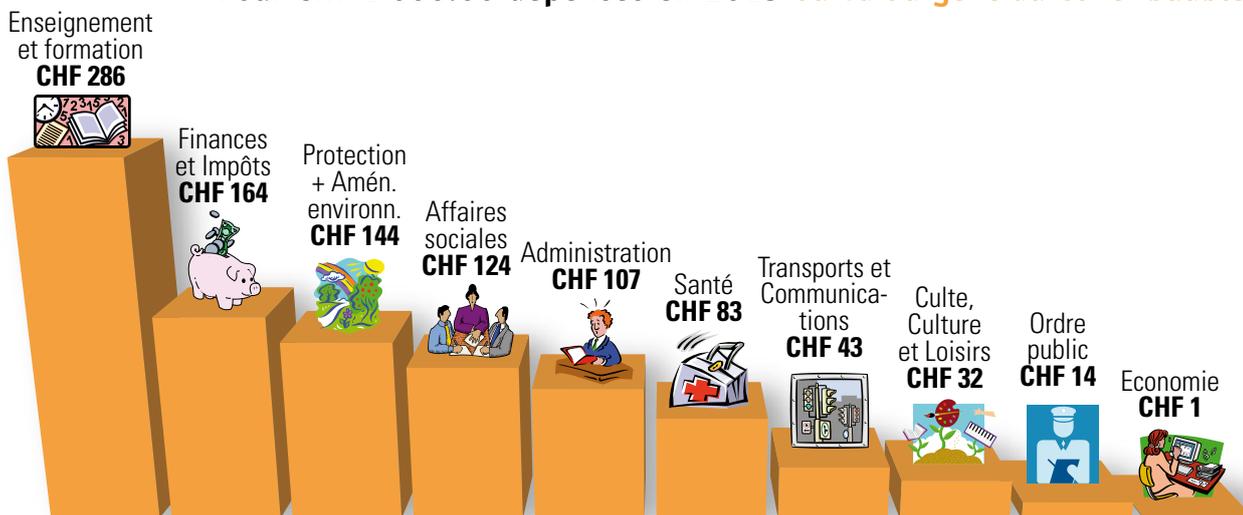
D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2015		Recettes	Recettes
	Dépenses	Recettes	%	pour CHF 1'000
Totaux fonctionnement	10'700'853.54	10'718'408.80	100.00	1'000
0 Administration	1'148'210.56	743'759.35	6.94	69
1 Ordre public	147'324.35	55'702.95	0.52	5
2 Enseignement et Formation	3'061'539.83	102'046.75	0.95	10
3 Culte, Culture et Loisirs	346'625.46	125'089.30	1.17	12
4 Santé	892'877.10	19'492.65	0.18	2
5 Affaires sociales	1'331'837.23	29'656.80	0.28	3
6 Transports et Communications	462'549.25	68'974.10	0.64	6
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1'544'063.14	899'606.80	8.39	84
8 Economie	13'755.30	150.00	0.00	0
9 Finances et Impôts	1'752'071.32	8'673'930.10	80.93	809
Excédents charges/produits fonctionnement	17'555.26		100.00	1'000

Recettes & Dépenses communales



Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2015 où va l'argent du contribuable ?



Votre spécialiste de fenêtres:



Menuiserie
Maîtrise Fédérale
Moulin-Neuf 50
1725 Posieux
Tel. 026 401 14 77
Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

Près de chez vous.

EgoKiefer

Fenêtres et portes

A leading brand of  AFG



Nouveau Kadjar
4x2 ou 4x4



RENAULT
Passion for life

Bertschy Automobiles SA

1740 Neyruz ☎ 026/477.18.32
www.bertschyautomobiles.ch

**Karine Bourdin
Corminboeuf**

Impasse de la Charrière 1
1740 NEYRUZ

Tél 079 261 76 92

www.karine-bourdin.ch

Masseur Thérapeute Diplômée
 **En soins naturelles**
Techniques et Thérapies Naturelles

Réajustement de vos tensions et douleurs
aux niveaux

Musculaire-Ligamentaire
Tendineux-Energétique



*Reconnue par les caisses
maladies complémentaires*



Informations officielles

■ Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.





A conserver !

■ Principaux contacts

■ Urgences

- Alarme du feu 118
M. Christophe Pierret, commandant
CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

■ Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
Fax 026 916 15 51
e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz 026 916 15 79
- Responsable administratif communal et Agent AVS :
M. Christian Stucky 026 916 15 50
- Syndic : M. Jacques Morel 079 606 50 85
- Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37

- Gérant des cultures et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
Prêt de matériel,
Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
ou 076 579 18 89
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 75 25
e-mail ec-sarine@fr.ch
- Chef de section militaire :
Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population, Fribourg SAMPP 026 305 30 01
- Protection civile « La Brillaz » :
M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
- Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55
- Service Social de Sarine-Ouest, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous



■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

- mardi :** 16h30 à 19h00
- jeudi :** 16h30 à 19h00
- samedi :** 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »



L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch.



■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)



Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch

■ Croix-Rouge fribourgeoise

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz 
 Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

CARITAS Fribourg
 Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

■ Transports de personnes à mobilité réduite



Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

Fondation PassePartout au 026 422 56 20

Le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.

La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40

■ Bourse aux articles d'enfants

La Fédération Romande des consommateurs (FRC) (section Fribourg) organise diverses bourses aux articles d'enfants. Vous pouvez prendre contact avec les numéros de téléphones ci-dessous afin d'obtenir de plus amples informations sur les dates et sur les différents horaires de ces manifestations :

- Fribourg - Renseignements : 079 374 97 94 – Lieu : Salle des fêtes St-Léonard (bus no 1)
- Belfaux - Renseignements : 077 405 42 00 – Lieu : Salle paroissiale.



■ Pro Senectute Canton de Fribourg



Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association vous propose :

- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, veuillez contacter Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1705 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00

TAVOLATA - Table d'hôtes

Pour les personnes dès 60 ans

Partager un moment convivial... se retrouver autour d'une bonne table à plusieurs...

Pour que manger soit un plaisir !

Pro Senectute Fribourg vous propose de prendre un bon repas, dans une ambiance chaleureuse.

Participation: CHF 15.00 par personne.

Créer des tables d'hôtes

Pourquoi ne pas créer vous-même une table commune ?

Contact

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18 à 1705 Fribourg

Tél. 026 347 12 40 – info@fr.pro-senectute.ch

www.fr.pro-senectute.ch

■ Les ligues de santé du canton de Fribourg



Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Equipe mobile de soins palliatifs Volligo / Information-prévention

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg

Tél. 026 426 02 66 / Fax 026 426 02 88

www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch

■ FASDS – Fondation pour l'aide et les soins à domicile de la Sarine

Cette fondation a pour mission de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins, de vivre



dans son environnement habituel et le plus longtemps possible. En cas de besoin et pour tout renseignement vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 425 55 25 soit par courriel à direction@fasds.ch.

■ Association Alzheimer Suisse Fribourg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 – Tél. 026 402 42 42
info.fr@alz.ch



Bibliothèque régionale Avry

Horaires et programme disponibles sous :
<http://bra.avry.ch/>



Conférence St-Vincent de Paul

Besoin d'aide pour :

- des démarches administratives simples de la vie quotidienne
- un soutien spirituel
- un soutien financier

Contactez-nous :

Tél. 026 401 00 90 - info@upnotredamedelabrillaz.ch

■ Premier mai : la tradition ne se perd pas



Les enfants de Neyruz FR viendront chanter aux portes des maisons le 1^{er} mai. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaient encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.



Une manière de rester actif est de s'engager dans une activité bénévole.

Le Réseau Bénévolat Netzwerk soutient l'engagement bénévole et se veut plate-forme d'échanges entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter

Réseau Bénévolat Netzwerk, Rte de la Fonderie 8c à 1700 Fribourg, par téléphone au 026 422 37 07, par courriel à info@benevolat-fr.ch ou consulter le site internet www.benevolat-fr.ch

■ Neyruz en chiffres pour 2015

Nombre d'habitants au 31.12.2015 :

2'599 personnes

Total des naissances :

34 bébés

Chanteurs du 1^{er} mai au bureau communal :

5 filles et 1 garçon

Cartes compacteur à ordures perdues :

49, dont 24 ont été retrouvées

Cartes journalières CFF :

730 abonnements achetés et 700 abonnements vendus



les bébés





La carte de crédit Raiffeisen vous ouvre toutes les portes.

Avec la carte de crédit Raiffeisen, vous réglez vos achats rapidement, confortablement et en toute sécurité dans le monde entier. raiffeisen.ch/cartedecredit

RAIFFEISEN

Ouvrons la voie



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
 Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
 Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
 Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
 Revêtement façade éternit
 Réparations en tous genres

Route des Simon 29
 1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
 Natel 079 - 627 14 63



Gestion des déchets

Conseil, collecte,
 traitement, valorisation

fribourg@srsrecycling.ch

**Laiterie-fromagerie
 Fam.Philippe Pasquier**
 Rte du Puits 2
 1740 Neyruz
 026/477.18.12.
www.laiterie-neyruz.ch



Nos spécialités

Gruyère AOP - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait. pasteurisé...

Du lundi au vendredi
Samedi
Dimanche + jours fériés

8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
8h00 - 11h00



Le point sur les dicastères

■ 1 – Administration générale

■ **Le 28 février dernier, les citoyennes et citoyens sont passés aux urnes pour élire le nouveau Conseil communal.**



2011/2016... Une législature se termine Avec le départ de trois conseillers ne s'étant pas représentés ...



2016/2021.... Nouvelle législature.... Avec six conseillers sortants continuant l'aventure et trois nouvelles personnes à les rejoindre

A vous ... Conseillers quittant le bateau ... merci pour votre collaboration et votre confiance !

A vous Conseillers restant sur le bateau et ... vous rejoignant ce grand paquebot communal ... merci aussi pour votre collaboration et bon vent sur les eaux neyruziennes, régionales et outre-Sarine !

Le personnel de l'Administration communale

Les candidats suivants sont élus :

1.	Dousse Héribert	582 suffrages
2.	Wicht Martial	557 suffrages
3.	Gendre Jean-Noël	518 suffrages
4.	Yerly Dominique	511 suffrages
5.	Roos Bovey Murielle	507 suffrages
6.	Lopez Luigia	475 suffrages
7.	Pasquier Marie-Claire	470 suffrages
8.	Kolly Bernard	469 suffrages
9.	Sansonnens Katuscia	459 suffrages

Ont obtenu des voix

Rosset Jean-Philippe	430 suffrages
Mandia Yvan	421 suffrages
de Montmollin Axel	394 suffrages
Guillaume Girard Catherine	393 suffrages
Gendre Rémy	326 suffrages

Le samedi 16 avril 2016, le Préfet de la Sarine procédera à l'assermentation officielle de tous les élus sarinois. A partir du lundi 18 avril, l'attribution des dicastères dans notre commune sera connue de même que le nom du Syndic ou de la Syndique.

■ **La commune de Neyruz est désormais sur Facebook**



Cette page a été créée pour présenter les événements villageois ou toute autre information concernant notre commune.



■ 2 – Constructions

■ Les Voies Jean Tinguely « à travers passages et sentiers de mobilité de Neyruz »

« Comment allons-nous nommer le passage de mobilité douce à l'EST du lotissement du Verger ? »

Le nom de Jean Tinguely s'invite régulièrement dans nos réflexions et c'est justement en cherchant comment valoriser cet espace de mobilité, qu'est née l'idée de donner à ce chemin le nom d'une œuvre de Jean Tinguely. Et pourquoi pas nommer chacun de ces sentiers et passages de mobilité, cédés gracieusement par des promoteurs et propriétaires, avec le nom d'une œuvre de Jean Tinguely ? Ainsi le mouvement, cher aux œuvres de l'artiste et symbolisé dans les voies Tinguely par la mobilité douce, sera le fil conducteur de notre projet.

Le Conseil communal, dans ses lignes de valeur, développe et favorise les axes de mobilité douce partout où il est possible de le faire, s'enrichissant ainsi de surfaces réservées uniquement à la mobilité douce. Ces passages et sentiers représentent d'agréables espaces de transit et ce confort de mouvements nous offre un panel de possibilités permettant de traverser le village sans devoir se soucier des dangers de la route et invitant aux échanges et la convivialité villageoise. C'est donc dans cette même continuité que s'inscrivent les Voies Tinguely.

Les Voies Tinguely formeront des boucles de promenade sillonnant le village et invitant le promeneur à découvrir quelques-unes des œuvres de Tinguely à travers des passages portant le nom de ses sculptures. Les Voies suivront les périodes de l'artiste d'un bout à l'autre du village en passant devant sa maison et par le cimetière où il repose sous sa sépulture animée. Chaque « passage ou sentier » des Voies Tinguely portera le nom d'une sculpture de Tinguely et ce sont des artistes locaux qui réaliseront les supports dans ou sur lesquels seront intégrés l'image de la sculpture et son descriptif. Les artistes travaillent actuellement à la réalisation des œuvres qui serviront de supports et nous avons bon espoir de pouvoir inaugurer les Voies Tinguely cet automne. Nous remercions d'ores et déjà tous les artistes qui ont répondu favorablement à notre projet, s'engageant avec grand enthousiasme et mettant à l'honneur la mémoire et les œuvres de Jean Tinguely.



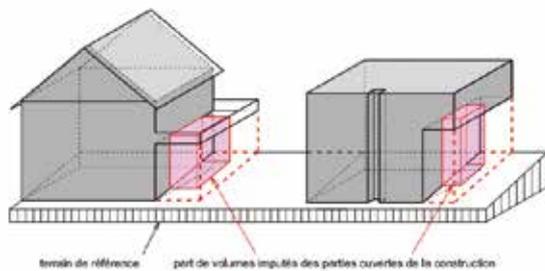
Les Voies Tinguely n'ont initialement pas été créées pour le 25^e anniversaire de la mort de l'artiste, ce fut une coïncidence, mais notre projet a fait écho jusqu'aux organisateurs de « Tinguely 2016 » qui nous ont approché pour ce jubilé. Les membres de ce Comité saluent l'idée des Voies Tinguely car, de toutes les manifestations qui auront lieu durant cette année anniversaire, notre projet est le seul qui persistera dans le temps avec un seul autre, tous les autres projets annoncés seront éphémères.

www.tinguely2016.ch pour retrouver toutes les manifestations dédiées à l'année Jean Tinguely.

Il reste encore du travail jusqu'à l'inauguration des Voies Tinguely et dans cette perspective, le groupe de travail au sein du Conseil communal et les artistes vont s'adonner à la réalisation de ce projet qui ornara bientôt les axes de mobilité douce de notre village.

■ Un temps à prévoir pour chaque type de projet de construction

L'entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2008 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) ainsi que son règlement (ReLATeC) valable depuis le 1^{er} décembre 2009 sont venus bousculer quelque peu les standards jusque-là appliqués en matière de construction. L'accord intercantonal harmonisant la terminologie dans



(Annexe 2/AIHC)

Le domaine des constructions, (AIHC) quant à lui, n'a fait qu'augmenter la complexité de traitement venant ainsi confirmer cette tendance contraignante.

IBUS, IOS, terrain de référence et bien d'autres dénominations issues de l'AIHC ont supplanté les anciennes références par de nouveaux modes de calcul des diverses surfaces constituant un terrain, ce qui donne parfois bien du fil à retordre aux professionnels de la branche.

Chaque demande de permis déposée empreinte un chemin suivant un protocole bien défini selon la nature de la requête et donc, que ce soit pour une cabane de jardin ou pour un immeuble de plusieurs étages, les normes en vigueur sont appliquées, c'est notre ligne de conduite.

Nous comprenons la déception d'un requérant lorsque nous annonçons les procédures à suivre pour la construc-

tion d'un simple objet qui peut paraître sans grandes anicroches, mais qui doit tout de même répondre en tous points aux exigences de procédure. La belle saison approche et au risque de se répéter, nous vous rendons attentifs au fait que l'obtention d'un permis peut prendre plusieurs semaines, même s'il s'agit d'une demande simplifiée. Ne négligez pas les préavis qu'il faudra peut-être requérir auprès des services cantonaux compétents et prévoyez donc des délais de travaux en conséquence. N'hésitez pas à vous informer sur les conditions des permis et sachez qu'en tout temps vous pouvez adresser une demande préalable afin d'évaluer les contraintes liées à votre projet.

Luigia Lopez

■ 3 – Enseignement et formation

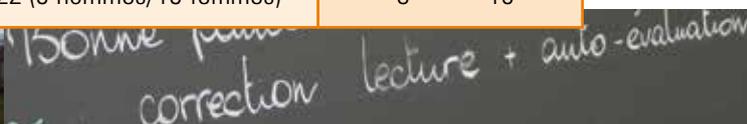
■ L'école Terre-Lune en quelques chiffres



Evolution de l'effectif des élèves de l'École Terre-Lune - Années scolaires 2011 à 2016

Année scolaire	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants			Nombre de classes	
	EE	EP	EE	EP	Total	EE	EP
2011/12	46	189	5	18	23 (4 hommes/19 femmes)	3	10
2012/13	63	176	5	15	20 (3 hommes/17 femmes)	3	9
2013/14	74	176	7	14	21 (3 hommes/18 femmes)	4	9
2014/15	64	144	6	14	20 (3 hommes/17 femmes)	3	9
2015/16	66	192	6	16	22 (6 hommes/16 femmes)	3	10

EE = école enfantine
EP= école primaire



Une école, c'est bien sûr des élèves et des enseignants, dont l'effectif varie légèrement d'une année scolaire à l'autre, comme le montre le tableau ci-dessus. Mais, outre un responsable d'établissement (RE, à un taux d'occupation d'environ 40%), c'est aussi une quantité de professionnels qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des enfants et le bon fonctionnement de l'établissement.

Ainsi, l'école Terre-Lune compte une psychologue et une logopédiste du SIPLP (Service intercommunal de psychologie, de logopédie et de psychomotricité), une maîtresse de classe de développement itinérante (MCDI) et divers intervenants répondant aux besoins spécifiques des élèves (appui de langue ou appui de branche, par

exemple). Le taux d'occupation de ces personnes varie sensiblement d'une année à l'autre en fonction des besoins des enfants.

Au sein de notre école, on dénombre également trois maîtresses de bricolage, deux bibliothécaires et des aides pour les devoirs surveillés (entre 5 et 8 personnes). Sans oublier notre concierge (aidé des employés de la voirie), les dames de nettoyage, ainsi que le soutien de notre caissière communale pour l'administration et toutes les questions d'ordre financier. Que toutes ces personnes de l'ombre soient sincèrement remerciées.

Katiuscia Sansonnens-Cherubini



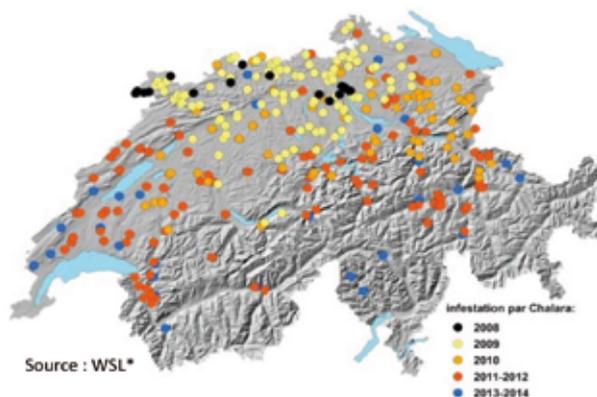
ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chalara fraxinea

Ce champignon qui décime nos frênes

A l'instar de la graphiose de l'orme dans les années 70, un champignon provoque la mort des frênes. La chalarose ou appelée communément flétrissement du frêne est une maladie fongique provenant vraisemblablement d'Asie. Elle a été identifiée en 1990 pour la première fois en Pologne et en Lituanie. Seul le frêne (*fraxinus excelsior*) est infecté et ceci à tous les âges.

Sa première apparition au nord de la Suisse a été observée en 2008. Depuis, le champignon a progressé de manière spectaculaire et en 2014 déjà, il franchissait les Alpes (voir carte ci-dessous). Il est désormais présent dans la région de Chiasso.



En plaine, le frêne représente tout de même plus de 10 % des arbres de nos forêts. Il est apprécié pour la qualité de son bois utilisé notamment pour la confection de manches d'outils. Il possède une grande vigueur et capacité à se rajeunir naturellement ce qui évite le recours à la plantation. De plus, cette espèce présente une large amplitude écologique lui permettant de coloniser des milieux et sols très différents.



Feuilles saines à gauche et infestées à droite



Tronc contaminé à gauche et sain à droite

Les spores issues de la fructification du champignon sont dispersées par le vent et infectent les feuilles qui brunissent. Puis la contamination se propage souvent à l'écorce provoquant une nécrose de cette dernière. La circulation de la sève au sein de l'arbre est ainsi perturbée impliquant le dessèchement des parties infectées. En quelques mois ou années pour les plus grands sujets, l'attaque sera fatale à l'arbre.

Il n'existe aucun moyen de lutte contre la chalarose. Les spores étant produites par millions dans la litière au sol puis véhiculées par le vent, il serait impensable d'appliquer un quelconque traitement. L'élimination des frênes atteints est donc également inutile.

La maladie progresse rapidement et a déjà anéanti certaines surfaces de jeunes frênes et provoqué la mort de vieux arbres. En bordure de sentiers ou de routes, le risque de chutes de branches sèches provenant de frênes plus âgés est problématique d'un point de vue sécuritaire. Certains abattages préventifs seront alors nécessaires.

La disparition du frêne en Europe est bien engagée même si un espoir subsiste. Certains sujets semblent résistants à la virulence du champignon. Nous espérons que les graines issues de ces arbres produisent à terme des sujets eux aussi résistants permettant à l'espèce de reconstruire une population saine. Affaire à suivre ...

Le clic utile (*Institut fédéral de recherche : WSL)
<http://www.wsl.ch/forest/wus/diag/index.php?TEXTID=213&LANGID=2&MOD=1>

Hauterive, février 2016

F. Schneider, ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement





■ ...5 ans plus tard...

Une législature se termine et il est de bon ton de s'arrêter quelques instants, non pas dans le but de tenir une liste exhaustive des travaux effectués, mais simplement poser quelques jalons pour l'avenir de mon dicastère.

Le patrimoine immobilier de la commune de Neyruz est riche, mais surtout varié. Le plus ancien bâtiment, le grenier avec four, datent de 1800 et le plus récent de 2002 pour l'école primaire. Entre ces deux périodes, de nombreux bâtiments communaux ont été édifiés, le restaurant l'Aigle Noir, la buvette des Simon, le bâtiment de l'école primaire (ancien) et le bâtiment actuel de l'administration communale. Les autorités de Neyruz se doivent de préserver et pérenniser ces bâtisses afin de conserver leur valeur pour les générations futures. Cet objectif a été atteint au cours des cinq dernières années et nous nous en réjouissons.

L'avenir sera riche en émotion constructive. Le projet du complexe communal au Clédard et l'éventuel agrandissement de l'école seront deux des grands objets pour les cinq à dix prochaines années. Soyons heureux de vivre au sein d'une communauté qui se tourne résolument vers l'avenir avec bon sens et pragmatisme !

Un tout autre domaine, l'exploitation et l'entretien de notre patrimoine forestier. Une fois encore, l'avenir est en marche avec la création de l'entité Forêt Sarine. Ce regroupement de la quasi-totalité du district le la Sarine permettra une gestion optimale de nos ressources forestières, à une époque où il devient néces-

saire de regrouper nos forces et nos moyens pour permettre une rentabilité maximale de l'exploitation de ces dernières.

L'agriculture, un autre volet de ce dicastère, a vu le renouvellement des baux à ferme des parchets communaux. Je relève, en particulier, l'esprit coopératif des agriculteurs de notre village lors des diverses discussions.

Enfin, au niveau de la justice et de la police, les affaires militaires ne présentant pas de point particulier à relever, les autorités communales devront orienter leur réflexion vers une meilleure sécurité de ses habitants, au niveau des cambriolages, des excès de toutes sortes, des brigandages mais également des manques de respect d'autrui en général. Des solutions pourront vous être proposées au cours des cinq prochaines années.

Merci à tous mes collègues qui ont soutenu les projets de mon dicastère et à tous les Neyruziennes et Neyruziens pour leur état d'esprit tourné vers l'avenir d'un village où il fait bon vivre.



Héribert Dousse

■ 6 – Édilité, voirie, sociétés

■ Inauguration des sentiers pédestres de Neyruz le samedi 9 avril 2016 dès 9h30

Depuis quelques années, l'idée germeait de créer des circuits de sentiers pédestres dans notre village dans le but de faire découvrir les charmes de la campagne fribourgeoise. En 2014, des discussions informelles avec la commune de Matran ont rapidement amené à une collaboration intercommunale pour créer un vaste réseau de sentiers pédestres. Les autres communes avoisinantes – Avry, Cottens, Hauterive et la Brillaz



- ont été également associées à ce projet. Plusieurs séances de coordination ont été nécessaires entre les différentes communes et en octobre 2015, Matran a



COMMUNE DE Neyruz
1740

Circuit no 4

Départ et arrivée : Restaurant Aigle Noir
Parcours : prendre la route du Puits, bifurquer sur le chemin du Pont-Neuf jusqu'au Bois des Morts. Traverser le Bois jusqu'à Mâtron. Suivre le sentier des sculptures jusqu'au Bois de Chavagny. Longer la Rippe, remonter le chemin de la Corrida et retour à l'Aigle Noir.

4.7 Km 1400

COMMUNE DE Neyruz
1740

Circuit no 3

Départ et arrivée : Restaurant Aigle Noir
Parcours : prendre la route du Puits, bifurquer sur le chemin du Pont-Neuf jusqu'au Bois des Morts. Traverser le Bois jusqu'à Mâtron. Suivre le sentier des sculptures jusqu'au Bois de Chavagny. Longer la Rippe, remonter le chemin de la Corrida et retour à l'Aigle Noir.

5.5 Km 1400

COMMUNE DE Neyruz
1740

Circuit no 2

Départ et arrivée : Restaurant Aigle Noir
Parcours : prendre la route du Puits, bifurquer sur le chemin du Pont-Neuf jusqu'au Bois des Morts. Traverser le Bois jusqu'à Mâtron. Suivre le sentier des sculptures jusqu'au Bois de Chavagny. Longer la Rippe, remonter le chemin de la Corrida et retour à l'Aigle Noir.

6.8 Km 1440

Niveau de difficulté : facile

Balisage panneaux blancs
Couleur pastille jaune

COMMUNE DE Neyruz
1740

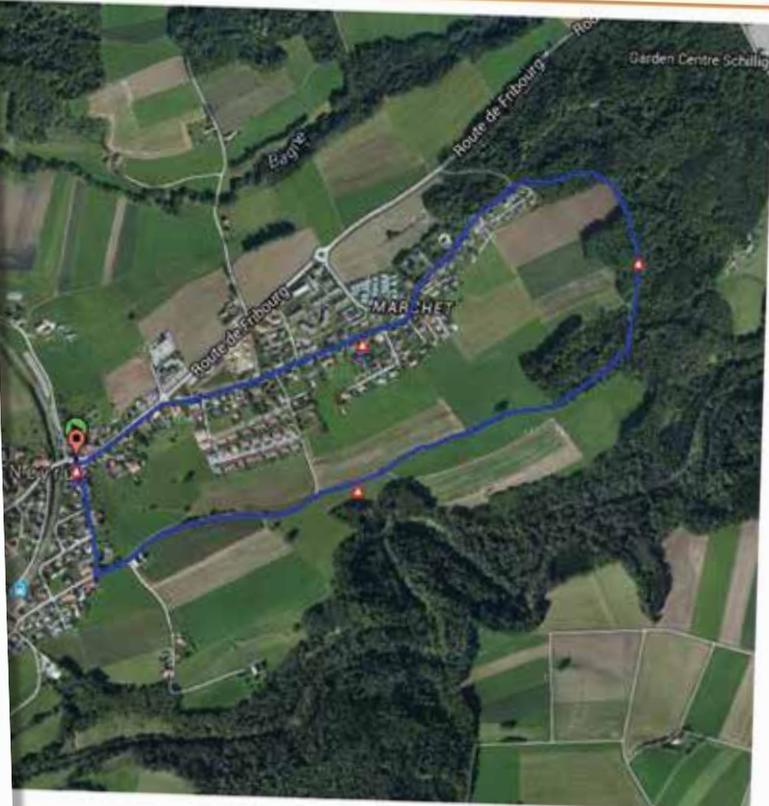
Circuit no 1

Départ et arrivée : Restaurant Aigle Noir
Parcours : Prendre la route du Puits, bifurquer sur le chemin du Pont-Neuf jusqu'au Bois des Morts. Parcourir 800 mètres dans le Bois puis prendre la route du Marchet jusqu'au giratoire de la route de Fribourg. Retour jusqu'à l'Aigle Noir.

3.9 Km 0H50

Niveau de difficulté : facile

Balisage panneaux blancs
Couleur pastille bleue



Les tracés des circuits sont disponibles sur papier à l'Administration communale ou téléchargeables sur notre site internet => <http://www.neyruz.ch/fr/culture-loisirs-et-societes-locales/chemins-de-rando-sentier-botanique-et-pistes-velos/balades-et-randonnees-dans-sarine-ouest.html>

officiellement inauguré ses trois circuits. Neyruz le fera le samedi 9 avril 2016 avec le concours du Club des Aînés. En effet, plusieurs membres de ce Club, très expérimentés comme marcheurs, ont contribué à l'élaboration des circuits dans notre village.

Le but de ce projet est d'offrir à tous un réseau balisé, sécurisé et mesuré avec des accrochages possibles avec les autres communes. Les circuits utilisent le réseau des sentiers pédestres de Suisse (panneaux jaunes), les routes communales ou des chemins déjà aménagés.

Dans notre village, 4 circuits sont balisés par des panneaux blancs avec des pastilles de couleur pour

les différencier. En raison des prochains travaux au Chemin de la Gare et à l'Allée des Cheminots, le tracé du circuit no 4 (pastilles vertes) pourra être modifié.

Ces circuits de longueurs différentes (3.9 km, 4.7 km, 5.5 km et 6.8 km) feront découvrir à tout marcheur ou sportif notre magnifique région.

Rendez-vous donc le samedi 9 avril 2016 dès 9h30 devant l'Aigle Noir. Vous aurez la possibilité de découvrir les circuits et de les parcourir. A 11h30, une petite partie officielle inaugurera ces installations avec un apéro offert par la Commune.

■ Coup de balai

16 avril 2016

Coup de balai

www.balai.ch

Pour des espaces sans déchets à NEYRUZ

Participez au nettoyage des forêts communales de Neyruz

Rendez-vous à 9h00 au parking du complexe communal

(merci d'annoncer sa présence, soit au bureau communal ou à l'adresse neyruz@neyruz.ch)

Ce nettoyage se terminera par un apéritif offert par la Commune.

Information : www.neyruz.ch

Samedi 16 avril 2016
09h00 – 12h00

NEYRUZ

SADEF

COSEDEC

■ Radar pédagogique

Vous aurez certainement constaté l'installation de deux radars pédagogiques dans différents endroits de notre village et déplacés à intervalles réguliers.

Le Conseil communal reçoit régulièrement des plaintes de citoyens qui sont préoccupés par le non-respect des limitations de vitesse par les usagers de la route. En mars 2015, le Conseil a acheté deux radars, l'un alimenté par l'électricité et l'autre par un panneau photovoltaïque.

Le radar permet non seulement de ralentir le trafic, mais également la génération de rapports détaillés sur une multitude d'informations intéressantes. Par exemple, la vitesse moyenne de passage devant le radar et ceci dans les deux sens, mais également un comptage des passages par heure.

Les statistiques montrent une réduction importante de la vitesse, aux endroits où est implanté un radar

pédagogique, que cela soit en zone urbaine ou dans des villages souvent confrontés à un trafic de transit important.

Les statistiques communiquées sur cette page sont réjouissantes. En effet, hormis quelques « Fangio » de la route, les usagers respectent les limitations. La vitesse de référence V85 - il s'agit de la vitesse respectée par 85% des conducteurs ou encore au-dessus de laquelle 15% des conducteurs roulent – est respectée.



<p>Période : 19.05 au 01.06.2015 Emplacement : Rte de Romont, école Vitesse limite: 50 km/h Vitesse V85 sens entrant : 47 km/h sens sortant : 51 km/h</p>	<p>Période : 03.06 au 24.06.2015 Emplacement : Rte de Fribourg Vitesse limite : 50 km/h Vitesse V85 sens entrant : 47 km/h sens sortant : 48 km/h</p>	<p>Période : 25.06 au 21.07.2015 Emplacement : Rte des Simon Vitesse limite: 30 km/h Vitesse V85 sens entrant : 32 km/h sens sortant : 36 km/h</p>	<p>Période : 22.07 au 14.08.2015 Emplacement : Rte du Marchet Vitesse limite: 30 km/h Vitesse V85 sens entrant : 32 km/h sens sortant : 35 km/h</p>
<p>Période : 17.08 au 31.08.2015 Emplacement : Rte du Puits Vitesse limite: 50 km/h Vitesse V85 sens entrant : 43 km/h sens sortant : 45 km/h</p>	<p>Période : 06.10 au 16.11.2015 Emplacement : Rte de la Daille Vitesse limite: 30 km/h Vitesse V85 sens entrant : 35 km/h sens sortant : 42 km/h</p>	<p>Période : 06.10 au 16.11.2015 Emplacement : Chemin de la Gare Vitesse limite: 50 km/h Vitesse V85 sens entrant : 40 km/h sens sortant : 43 km/h</p>	<p>Période : 18.11 au 04.01.2016 Emplacement : Rte d'Onnens Vitesse limite: 50 km/h Vitesse V85 sens entrant : 47 km/h sens sortant : 51 km/h</p>

Quelques chiffres



Ralentissement

92% des automobilistes ralentissent à l'approche d'un radar pédagogique. Pour terminer leurs passages à la vitesse limite.



Acceptation

84% des citoyens apprécient la mise en place d'un radar pédagogique. Les automobilistes sont sensibilisés à leurs vitesses.



Implantation

L'installation d'un radar pédagogique est possible à 99%. Privilégiez les zones à risque, notamment la sortie d'école, longue route droite.

■ 7 – Eau potable – Pompiers

Je suis arrivé avec ma famille à Neyruz en automne 2010, plus précisément en octobre 2010, avec pour seule prétention celle de m'intégrer dans ce charmant village. En février 2011, lors de l'apéritif de bienvenue des nouveaux habitants, ma rencontre avec M. Jean-Noël Gendre fut déterminante. Il me proposa de me présenter aux élections communales en tant que conseiller. Après une nuit de réflexion, j'ai été convaincu qu'une participation active dans la vie politique du village représentait un excellent challenge pour parfaire mon intégration.

Mon élection s'est jouée à quelques voix et je n'ai pas été élu, mais j'étais dans les viennent-ensuite. Je me suis présenté pour être membre de la Commission financière et j'y ai été actif jusqu'en avril 2014, date à laquelle j'ai remplacé Mme Anne-Marie Cochard, conseillère communale démissionnaire.

J'ai repris les dicastères de l'eau potable et des pompiers. Ce fut une période assez mouvementée car

reprendre en cours de législature une multitude de dossiers comme la fusion des pompiers, l'AESO, ainsi que les dossiers concernant l'eau potable telle que le PIEP (plan des infrastructures d'eau potable), les rénovations des captages d'eau et des conduites d'eau et j'en passe. Au début, ce fut assez complexe, mais j'y suis arrivé grâce à l'aide et au soutien de tous les membres du Conseil ainsi qu'à un investissement en temps, patience et beaucoup de travail.

En fin de législature, une grande partie des dossiers a abouti, telle que la fusion des pompiers, les rénovations des captages d'eaux. D'autres sont en passe d'être finalisés tel que le PIEP.

Il subsiste encore un énorme travail à accomplir, c'est pourquoi je me suis représenté pour une nouvelle législature. Je profite de cette occasion pour remercier les habitants de Neyruz de m'avoir réitéré leur confiance.

Bernard Kolly



Information sur l'eau potable du réseau



Le devoir d'information est défini par la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. Cette disposition a été reprise dans l'Ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAI, RS 817.02). Selon l'art. 275d ODAI, tout distributeur d'eau potable doit informer les consommateurs de la qualité de l'eau distribuée au moins une fois par année de manière exhaustive.

Le réseau d'eau de la Commune de Neyruz a été alimenté, durant l'année 2015, par l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau de Sarine-Ouest (AESO). Depuis le début de l'année 2015, Neyruz vend la totalité de son eau à l'AESO soit 56'520 m³. L'eau de l'AESO provient des captages des communes d'Avry, La Brillaz, Prez-vers-Noréaz, Cottens et Autigny. En cas d'insuffisance d'eau, l'approvisionnement est assuré par le réseau des eaux de la ville de Fribourg (CEVF) et celui du Graboz (CEG), via la conduite du Graboz. Neyruz a acheté 176'798 m³ d'eau à l'AESO en 2015.

Voici les caractéristiques de cette eau potable :

Consommation 176'798 m³ d'eau sont vendus, soit 484 m³/jour.

Qualités microbiologiques Sur la base des analyses effectuées par le Laboratoire cantonal, l'eau potable correspond aux normes.

Qualités physico-chimiques La dureté moyenne de l'eau dans le réseau, exprimée en degrés français: 34°F, c'est-à-dire « dure ».

Appréciation	Dureté totale en °F	Dosage de poudre à lessive
très douce	0 - 7	- - -
douce	7-15	- -
moyennement dure	15-25	-
assez dure	25-32	+
dure	32-42	++
très dure	au-dessus de 42	+++

Sa teneur moyenne en nitrates s'élève à 22 mg/l. La limite en Suisse est fixée à 40 mg/l (Manuel suisse des denrées alimentaires, MSDA).

Autre caractéristique
Couleur : incolore
Goût : aucun
Odeur : aucune
Température de l'eau : env. 12°C

Traitement Désinfection par UV.

L'Administration communale vous informe immédiatement au cas où des mesures particulières devraient être prises par le Service des eaux.

La personne de contact pour les questions techniques de notre réseau d'eau est M. Gilbert Defferrard, fontainier communal.



Cité de l'énergie

Neyruz
pour un avenir durable

www.citedelenergie.ch

■ Infos « Cité de l'énergie »

■ Vélos électriques - subvention 2016

Pour l'année 2016, le Conseil communal a décidé de reconduire le subventionnement pour l'achat des vélos électriques. La réglementation est la suivante :



Taux de subventionnement

Participation de la commune à hauteur de **20%** du prix d'achat mais au maximum à **CHF 500.00** par objet

Conditions

- Maximum 1 vélo par personne physique et 2 vélos par personne morale habitant la commune de Neyruz
- Vélo électrique neuf acquis auprès d'un garage ou d'un concessionnaire, au bénéfice d'une garantie de 2 ans dont la marque dispose d'un centre de service régional (attestation d'un concessionnaire/garage - vendeur)
- Maximum 1 subventionnement par période de 5 ans
- Nombre de vélos subventionnés par an : 20. Premier annoncé, premier servi !
- La facture nominative et la preuve de paiement doivent être présentées à l'Administration communale dans les 6 mois à dater de l'achat. Passé ce délai, la subvention n'est plus due.

■ Mesurez votre consommation électrique

La commune met à disposition trois appareils de mesure de la consommation d'électricité. La population neyruzienne peut utiliser gratuitement un appareil de mesure qui peut être emprunté à l'Administration communale.

VOTRE COMMUNE MET GRATUITEMENT À VOTRE DISPOSITION UN APPAREIL DE MESURE DE LA CONSOMMATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES!

Vous pouvez ainsi contrôler la consommation en watts et en francs de vos appareils électriques, électroniques et ménagers, et le cas échéant, les remplacer par des appareils moins gourmands en énergie!



C'EST FACILE D'ÉCONOMISER L'ÉLECTRICITÉ!

ENGAGEZ-VOUS AVEC LA CAMPAGNE OFF!

OBJECTIF : 0% d'augmentation de la consommation électrique du canton, alors que la tendance actuelle est de +2.5%.

OFF

CAMPAGNE
CANTONALE
D'ÉCONOMIE
D'ÉLECTRICITÉ



ÉTAT DE FRIBOURG
FRANC PROUVÉ

WWW.OFF-FR.CH

■ 8 – Aménagement du territoire

■ Révision générale du Plan d'Aménagement Local

Le dossier de révision générale est de retour des services de l'Etat, lesquels ont apporté des remarques et commentaires en fonction de leur domaine de compétence. La Commission PAL qui siégeait pour la dernière fois durant la présente législature a pris connaissance de l'impressionnante pile de documents. Avant d'entreprendre une analyse détaillée, il s'avère que la voie vers la mise à l'enquête de la révision générale du PAL sera complexe car pleine de défis. Il est d'ores et déjà évident que les changements d'affectations ne seront envisagés que si l'ensemble des propriétaires d'un secteur seront solidaires et unanimes en convergence avec les autorités communales.

Uniquement sous ces conditions et avec un engagement total des autorités et le soutien de l'urbaniste, le dossier de révision pourra être mis à l'enquête avant l'entrée en force de la nouvelle loi cantonale sur l'aménagement du territoire et de toutes ses contraintes.

■ Projets du Clédard et du Chemin de la Gare

Les deux projets sont étroitement liés car les constructions du Clédard ne pourront débuter qu'au terme de l'aménagement du Chemin de la Gare à l'exception du démontage de la ferme qui va débuter durant l'été 2016.

Les travaux du Chemin de la Gare vont normalement commencer après les vacances d'été. Si tout se déroule comme prévu, le gros-œuvre serait, dans ce cas terminé, pour Noël. La construction des résidences sur la partie privée pourrait débuter au début 2017. Les travaux devraient durer près de deux ans.

Le promoteur ouvrira les ventes une fois que les permis de construire seront délivrés, ce qui va prendre encore quelques temps.

Ce sont 94 appartements qui seront mis sur le marché, répartis comme suit : 19 appartements de 2.5 pièces, 32 de 3.5, 33 de 4.5 et 10 de 5.5 pièces.

Pour l'immeuble des Nornes situé sur la partie communale, la recherche de financement est en cours et les perspectives sont encourageantes pour nous permettre

d'envisager une construction durant l'année 2018.

A noter que les voies de mobilité douce sillonnant le secteur ont déjà été nommées pour des besoins de nomenclature. Les noms d'arbres fruitiers sont remplacés par ceux des magnifiques montagnes que nous pouvons admirer depuis le lieu. Ainsi, vous aurez le loisir de rejoindre la gare depuis la place de l'église par la promenade de Paray. De la route de la Charrière, vous emprunterez la promenade des Vanils pour aller vous recueillir dans notre église ou encore la promenade de Brenleire, à moins que ce soit celle de Folliéran pour vous rendre à la fontaine d'Urd dans la cour du bâtiment des Nornes. De là, se restaurer à l'Aigle Noir ne sera qu'à un jet de pierre par l'Allée Jean Tinguely.

Par étapes, cela deviendra réalité dès 2019 si tout se passe comme prévu, ou un peu plus tard si des difficultés majeures devaient survenir.

■ Allée des Cheminots

Le projet « assainissement infrastructures Eaux usées/ claires Ouest village et passage sous voies, aménagements de voies de mobilité – charges financières y relatives » dont le crédit de CHF 2'600'000.00 avait été accepté en assemblée communale a donné lieu à d'intenses réflexions et d'études d'optimisation sur l'avant-projet présenté en assemblée communale. Aujourd'hui, les multiples pièces du puzzle se mettent en place afin de sauvegarder les intérêts de la commune et des bordiers, ceci quelles que soient les décisions des CFF quant à un éventuel déplacement de la gare. Ce projet interagit avec les autres projets en cours et à venir sur le nord de la ligne CFF, c'est pour cette raison que les travaux ont débuté plus tardivement qu'initialement prévu. Cependant, des solutions saines ont été trouvées afin de satisfaire les besoins à court terme et préserver les options à moyen et long termes.

De plus, les nouveaux résidents de l'Allée des Cheminots ont pu être raccordés en eau potable avant l'entrée en jouissance de leur nouvelle demeure. Le Conseil communal tient à féliciter et remercier tous ceux qui ont œuvré pour ce défi.

Les travaux perturbent le quotidien des habitants du quartier ainsi que celui des habitants de l'Ouest du village qui empruntent l'Allée des Cheminots. Le Conseil communal est navré pour ces désagréments tempo-

■ 9 – Finances, environnement, mobilité

Ce dicastère comprend les comptes « 71 Protection des eaux » et « 90 Finances et impôts »

■ 71 Protection des eaux

La protection des eaux concerne l'évacuation et l'épuration des eaux polluées (eaux usées) ainsi que l'évacuation des eaux non-polluées (eaux claires) qui s'écoulent des fonds bâtis et non-bâtis. Les eaux polluées sont acheminées par un collecteur principal jusqu'à la STEP de Villars-sur-Glâne où elles sont traitées. Les eaux « dites claires » doivent en principe être séparées et amenées dans les 2 rivières qui nous entourent soit la Glâne ou le ruisseau de la Bagne. Pour l'instant notre commune est encore essentiellement assainie en système unitaire soit un mélange de ces deux types d'eau. Si dans les nouveaux quartiers ces eaux sont systématiquement séparées un travail important d'assainissement reste à faire. Pour mener à bien ces travaux et avoir un outil de planification optimum, nous avons dû faire une révision totale de notre PGEE (plan général d'évacuation des eaux). Ce nouveau PGEE nous a montré qu'il existait de nombreuses faiblesses dans les dimensionnements de certains collecteurs intermédiaires et qu'un nouveau collecteur principal « nord » nous permettrait à long terme de résoudre une grande partie des problèmes, soit une évacuation par système séparatif des eaux de la partie nord-ouest de notre village ainsi que la création d'un bassin de rétention et de traitement pour les eaux de la route cantonale. Ces nouvelles infrastructures vont nécessiter des investissements importants (mis dans le plan financier) durant ces 3 prochaines années. Le budget 2016 a aussi vu l'introduction obligatoire d'une taxe sur les micros-polluants et un nouveau règlement concernant entre autre toute la problématique du financement de l'évacuation et du traitement de ces eaux devrait pouvoir vous être soumis encore cette année.

■ 90 Finances et impôts

Pas trop de chiffres pour ce compte mais simplement deux remarques :

La nouvelle péréquation financière nous a fait bénéficier d'un net allègement des charges liées aussi bien cantonales que régionales pour un ordre de grandeur de CHF 600'000.00 par année et ceci depuis les comptes 2011.

Notre taux fiscal de CHF 0.85 peut paraître élevé, mais il nous a permis de financer une partie de nos investissements avec des liquidités et aussi de diminuer d'une manière sensible notre dette. De plus la planification financière des investissements pour les prochaines années doit nous faire résister à la tentation de proposer une baisse de ce coefficient. Les charges financières de ces investissements seront conséquentes même si actuellement il est très intéressant de trouver des financements à faibles taux. De plus, les montants des recettes de ces dernières années sont partiellement dus à des rentrées d'impôts dits irréguliers (gains immobiliers, mutations, bénéfice) et il serait un peu téméraire de trop tenir compte de ces chiffres.

■ Taxes communales non-pompier et déchets

Suite aux modifications des règlements communaux qui ont été approuvées par l'Assemblée communale du 16.12.2015, le Conseil communal de Neyruz tient à vous rappeler un changement dans la facturation des taxes communales.

En effet, les taxes pour les ordures et la taxe non-pompier pour l'année en cours (2016) seront facturées en novembre basées sur le Contrôle des habitants au 1^{er} novembre et selon les nouveaux règlements communaux y relatifs.

De plus, courant avril 2016, ces deux taxes seront facturées pour l'année 2015 basées sur les règlements en vigueur au 31.12.2015 et seront payables à fin mai 2016.

La mise à jour de cette facturation permettra, dès l'automne 2016, de facturer les taxes communales dans l'année en cours y relative.

Pour information, voici, en page suivante, un tableau des diverses échéances en matière d'impôts et autres taxes.

Jean-Noël Gendre



■ Échéances en matière d'impôts et autres taxes



- = Echéance mensuelle
- ⊙ = Acompte volontaire à calculer par vos soins et versement si nécessaire
- ◆ = Facture du solde d'impôts à recevoir et/ou à payer durant la période mentionnée

Canton

Désignation	Mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Acomptes année courante					■	■	■	■	■	■	■	■
Acompte année précédente	■											
Acompte volontaire			⊙	⇒ versement au plus tard								
Facture solde d'impôts					◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Impôt fédéral direct			■									

Commune

Désignation	Mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<i>Impôts communaux</i>												
Acomptes année courante						■	■	■	■	■	■	■
Acomptes année précédente	■	■										
Acompte volontaire			⊙	⇒ versement au plus tard								
Facture solde d'impôts				◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
<i>Autres taxes</i>												
Contribution immobilière				■								
Taxe déchets												■
Taxe non-pompiers												■
Eau & Epuration, acompte								■				
Eau & Epuration, décompte		■										

F. BOVEY SA

CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION

ÉNERGIES RENOUVELABLES - ADOUCISSEURS - DOUBLE FLUX



Bovey Frédéric
TEL/FAX 026/401.25.00
MOBILE 079/276.57.80
E-MAIL bovey.chauffage@bluewin.ch
www.bovey-sanitaire-chauffage.ch

Adresse Bureau: les thurlings 51, 1772 Grolley
Adresse Atelier: rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz

Tél. 026 477 13 98
www.aiglenoirneyruz.ch

Couleurs Plus Sàrl

RÉALISATIONS PUBLICITAIRES
Rte du Platy 5A / 1752 Villars-sur-Glâne

www.couleursplus.ch

Nat. 079 436 56 12 • Tel. 026 322 38 89
Fax 026 322 56 89 • E-mail info@couleursplus.ch



- BÂCHES
- ENSEIGNES
- SIGNALÉTIQUES
- VITRINES
- GRAPHISME
- AUTOCOLLANTS
- TEXTILES
- VÉHICULES
- PANNEAUX



www.vector.ch

créateur de solutions
internet • multimédias • marketing mobile

POMPES FUNÈBRES MURITH
1916
Péroles 27 Fribourg
www.pompesfunebresmurith.ch
En toute confiance
026 322 41 43
Prévoyance obsèques
Chapelle funéraire de Chantemerle

ART-TISONS
TAILLEURS DE PIERRE
1728 Rossens
026 / 411 92 22
www.art-tisons.ch

Votre chauffage est ÉLECTRIQUE ?
Chauffer au bois est ÉCOLOGIQUE.
Nous avons la solution ÉCONOMIQUE !

Du punch dans vos projets

Bâtir pour l'avenir



frutiger-fribourg.ch

JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

Case Postale 39
1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68

À votre service depuis plus de 25 ans



Techniques de chauffe Techniques solaires

Brûleurs à mazout et à gaz,
régulations, pompes à chaleur,
solaire thermique et photovoltaïque

1482 Cugy

Olivier Joye

Tél. 026 660 38 31 079 426 10 52
Fax 026 660 60 36 www.pannechauffage.ch



Rte du Jura 20 T : 026 466 32 28
1700 Fribourg
RESTAURANTLEJURA@BLUEWIN.CH
WWW.RESTAURANTLEJURA.CH

BANQUETS, REUNIONS, CONFERENCES
3 SALLES DE 40 A 140 PLACES

VALERIE PORTES
INFIRMIERE, ACUPUNCTEUR

Soins à domicile et en cabinet
Rte de la Glâne 107 - 1752 Villars sur Glâne
Tél. 078 654 24 36
www.acupuncture-formation.ch

Karen Price
Tapissière Décoratrice

Rembourrage Artisanal
de meubles

Route des Allys 5
1740 Neyruz
026 477 15 77
076 457 74 43
www.karenprice.ch
info@karenprice.ch

JARDINIER-PAYSAGISTE



A. Angéloz Sàrl

Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins

026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch



Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00

info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch



PEUGEOT

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT



Etienne Devaud

A l'heure où les neyruziens prendront connaissance de cet article, les membres du nouveau Conseil communal seront connus mais pas encore en place. M. Etienne Devaud ne fera plus partie de la nouvelle équipe puisqu'il a décidé de prendre sa retraite politique après 20 ans de bons et loyaux services au sein de l'exécutif communal.

Etienne, tu prends cette retraite 10 ans après celle de l'âge AVS, qu'est-ce qui t'a motivé à prendre cette décision ?

Il faut savoir arrêter, c'est le bon moment pour moi et pour la commune puisqu'il y a assez de citoyens qui acceptent de se présenter aux électeurs, qui auront le choix, car à mon avis les candidats sont tous à la hauteur.

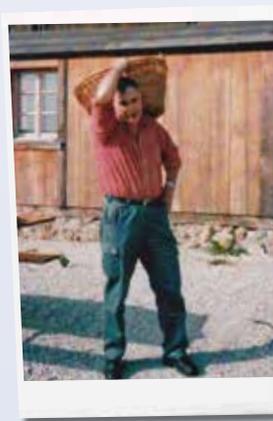
Durant ces quatre périodes législatives, tu t'es successivement occupé de plusieurs dicastères. De 2006 à 2011, tu as également été à la tête de l'exécutif comme syndic. Que retiens-tu de cette expérience politique ?

Je suis persuadé que l'engagement dans une responsabilité apporte beaucoup. C'est une école qui n'existe pas ailleurs. La certitude qu'être citoyen ce n'est pas être seulement un consommateur. Que ceux qui sont tentés par le «bof - y font c'qui veulent» regardent ce qui se passe dans notre monde. Il arrive que les citoyens - consommateurs pèsent sur les choix des décideurs.



Ancien professeur de sport au collège St-Michel à Fribourg, tu es encore très engagé dans le sport, actuellement dans le tir sportif et dans la randonnée en montagne. Quel est ton secret pour cette vitalité ?

Il faut de la chance, mais aussi savoir la mettre de son côté. J'ai observé au fil des ans la vie et les choix de mes contemporains. J'en profite pour dire que j'ai constaté une relation forte entre mon ancien métier et ma fonction actuelle dans la gestion d'un petit territoire. Les deux ont le même but, celui du mieux vivre, du mieux être. A contrario, le sport-affaires et la politique-pouvoir sont victimes de leur démesure et provoquent donc de nombreux maux dans la société où ils sévissent.



Quel est ton regard actuel sur le village de Neyruz qui a atteint 2'600 habitants ?

Je suis arrivé à Neyruz en 1993 après plusieurs déménagements. Pourquoi, alors que j'avais un travail stable en ville de Fribourg? J'ai trouvé l'explication grâce à la compréhension de l'aménagement du territoire acquise ici. L'homme ne vit pas que du tout économique, du tout à la croissance, mais aussi du sociétal, et donc de l'environnement. Depuis 1993, à Neyruz, pour moi, ce fut parfait. Pour le futur, qui vivra verra.

Tu termines cette législature par un projet qui te tient à cœur et qui t'a occupé de nombreuses heures ces derniers mois dans la campagne et les forêts de Sarine-Ouest. Que peux-tu dire aux lecteurs du journal l'Ecureuil ?

Je leur dis ce que je répétais aux collégiens, «manger moins, boire et bouger plus». Ces chemins balisés inciteront, je l'espère, beaucoup de monde à marcher, surtout ceux qui ne le font pas encore.

Cher Etienne, merci de ton engagement pour la collectivité, bon vent à toi dans tes projets personnels et nous souhaitons que tu puisses pratiquer tes sports favoris encore de nombreuses années.

Propos recueillis par Christian Stucky

La vie Associative de notre commune

■ Club des Aînés



Le Club des Aînés de Neyruz a été fondé, sauf erreur, dans les années 1960-1970. Ce club englobe tous les citoyens et citoyennes de la commune en âge d'AVS. En 1990, il comptait 131 personnes (57 hommes et 74 femmes). Compte tenu de l'évolution importante du nombre d'habitants et également du vieillissement de la population, en 2015 on comptait 294 aînés (143 hommes et 151 femmes), soit une augmentation de 125% en 25 ans.

Un comité de 4 à 5 membres gère ce club. Sa principale fonction consiste à établir et organiser un programme annuel d'activités. Celui-ci se compose généralement de 3 à 4 visites (entreprises, musées, instituts), parfois suivies d'un repas facultatif, de 2 lotos internes et d'une sortie d'un jour en car. Un événement annuel important est le traditionnel repas de Noël des Aînés, organisé et financé conjointement par la commune et la paroisse. Cette fête a réuni environ 150 personnes en 2015. La participation moyenne aux visites se situe actuellement entre 30 et 50 personnes, et entre 50 et 70 pour la sortie d'un jour en car. Une activité récente, que le soussigné a proposé et mis en route en octobre 2010, consiste en une marche hebdomadaire de 1 et ½ à 2 heures, tous les mardis matins, sauf lorsqu'une activité a lieu (visite, loto, etc). Ces marches, ouvertes à tous (non aînés ou n'habitant pas Neyruz) connaissent un joli succès, avec une participation entre 20 et 25 personnes.

Il faut reconnaître qu'aux visites, aux lotos et à la sortie en car, on rencontre une majorité de fidèles participants. Certains « aînés » se trouvent trop jeunes ou pas assez vieux pour participer, c'est leur choix. Etant donné qu'il n'y a ni inscription ni cotisation, chacun est libre de participer ou non aux activités du club. Mais il faut reconnaître que la plupart des participants réguliers à nos activités ont du plaisir de se rencontrer, de parler de souvenirs communs, de leurs bobos, des problèmes du jardin et des joies et soucis de la famille.

Après 9 ans de comité, dont 6 ans de présidence, le soussigné a quitté le comité à fin 2015. Il souhaite bon vent et succès au club dont il est heureux de faire partie, il espère pour encore de nombreuses années.

Jean-Marie Descloux



■ Cours de tennis pour enfants et adultes



Le TC Neyruz vous informe ci-dessous des cours organisés pour cette année 2016 :

- Cours **juniors** de la semaine **du 18 avril au 26 juin 2016** et de la semaine **du 29 août à celle du 2 octobre 2016**.
- 9^{ème} Camp multisports **du 11 au 15 juillet 2016** (jeunes nés entre 2003 et 2008)
- Cours **juniors** **du 18 au 22 juillet 2016** (1h30 par jour)
- Cours **juniors** **du 25 au 29 juillet 2016** (1h30 par jour)
- Cours privés pour les **juniors**
- Cours privés ou en groupe pour les **juniors** et pour les **adultes**
- Cours **juniors** en hiver (2016-2017)

Pour plus d'informations, prenez contact avec Michael Dafflon (juniors@tcneyruz.com) ou rendez-vous directement sur notre site internet

www.tcneyruz.com !



Plus d'infos sur : www.theatre-neyruz.ch

Réservations : 079 919 44 37 dès 19 h

DISTRIBUTION

- Pierre : Christian Dousse
- Sandrine : Magali Schorderet
- Marie-Jeanne : Sissi Siegenthaler
- Nadège : Engénie De Blasi
- Frédéric : Jérôme Zbinden
- Marion : Lucie Schorderet
- Christophe : Julien Defferard
- Croque-mort : Jacques Morel
- Madame Montaine : Natalie Henchoz

- Mise en scène : Bernard Kolly et Dounia Del Gaudio
- Décors : Georgy Rolle, Patrick Henchoz et Jean-Pierre Siegenthaler
- Eclairages : Bernard Kolly
- Régie : Fabienne Denervaud et Max Roth
- Costumes : Édith Dafflon et Arlette Ayer
- Maquillages : Catherine Brodard

SYNOPSIS

C'est l'histoire d'Albert, joueur de tour notoire qui vient de mourir. De son vivant, il avait « hérité » d'un petit coffre en bois contenant possiblement un trésor transmis de son père. Sa sœur et sa femme, se détestant, veulent chacune ce trésor, et le jour de l'enterrement devient la dernière chance de mettre la main dessus. Une série d'indices semés par Albert laissent supposer que ce trésor, ou du moins la carte pour le retrouver, se trouve avec lui dans le cercueil. Oui, mais comment fouiller un cercueil sans attirer l'attention ?





Venez vous amuser à la
~~~~~  
**FÊTE VILLAGEOISE  
DU PRINTEMPS**  
~~~~~  
23 avril 2016 dès 10h
AU CENTRE SPORTIF DES SIMON

NEYRUZ

JEUX POUR PETITS ET GRANDS
GRILLADES
SOIRÉE RACLETTE

ecureuils.ch

A l'occasion de la
fête du 1er mai,
Les Ecureuils viendront
égayer vos quartiers

28-29 avril

dès 18h

2-3-4 mai
et plus,
si les cordes vocales
tiennent le coup...

Un grand merci pour votre bon accueil !





Marie Varenne
Conseillère en assurances
Téléphone 026 347 33 21
marie.varenne@mobi.ch

**Epargnez malin, payez
moins d'impôts.**

*Nous avons aussi des
assurances vie.*

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale Fribourg, Daniel Charrière
Bd de Pérolles 5, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 33 33, Téléfax 026 347 33 34
fribourg@mobi.ch, www.mobifribourg.ch

14025093GA

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch



www.mohegane.ch

Institut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -
Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an
Jean-Marc Schorderet, gérant



079/478 88 05

La commune de Neyruz remercie tous les annonceurs présents sur cette publication.



Votre maison au bout des doigts

Depuis votre domicile ou à distance, LAHOCO vous permet de régler la température, l'ouverture et la fermeture de vos stores, l'éclairage et même la mise en marche des alarmes. Une interface simple et intuitive à laquelle vous pourrez accéder depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette numérique.

WWW.LAHOCO.CH



WWW.LAMELCOLOR.CH





FRICOPY

La qualité qui fait le succès.

TOSHIBA
Leading Innovation >>>

The advertisement features a woman in a pink shirt resting her chin on her hand, looking thoughtfully at a laptop. In the foreground, a collection of Toshiba products is displayed on a white surface with a red and orange wave graphic. The products include a laptop, a tablet, a digital camera, a smartphone, a GoPro-style action camera, a small black device, a stack of Toshiba paper, and a large multi-function office printer.



Une banque pour tous.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert



**LA NOUVELLE
HYBRID C-HR**

BIENTÔT CHEZ NOUS

**GARAGE
NEYRUZ LIMAT**



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

www.garage-limat.ch

026 477 90 90

info@garage-limat.ch